

Bureau du Prothonotaire, }
23 Mai, 1832. }

DISTRICT DE QUEBEC.

Qu'il soit notoire que le vingt-troisième jour de Mai, dans l'année mil-huit-cent-trente-deux, Samuel Neilson et William Cowan, de Québec, Imprimeurs, Papetiers et Associés, faisant commerce sous les nom et raison de Neilson et Cowan, résidens en la Cité de Québec, ont déposé dans ce Bureau le titre d'un livre, le titre duquel est dans les mots suivans, savoir: "Nouvel Abrégé de Géographie Moderne, suivi d'un Appendice, et d'un Abrégé de Géographie Sacrée; à l'usage de la Jeunesse;" au sujet duquel ils réclament le droit de propriété comme propriétaires.

Enregistré en conformité à l'Acte Provincial intitulé,
"Acte pour protéger la propriété littéraire,"

PERRAULT & BURROUGHS,

*Prothonotary of His Majesty's Court of King's
Bench for the District of Quebec.*

Les soussignés ont acquis la propriété de l'ouvrage désigné dans le certificat ci-dessus par acte authentique, des représentants et ayant cause de NEILSON ET COWAN, mentionnés dans le susdit certificat.

J. & O. CRÉMAZIE.

Les
phie,
comm
étudie
yeux
cartes
l'Afri
moins
des N
Les
diquen
élèves
nairem
On
et des
mune
second
degré.
2,472
2,520.
lieue
(a)
sures
déjà e